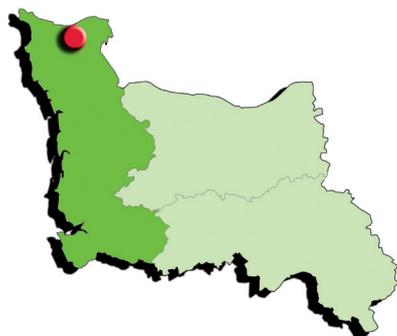




Vallée du Trottebec



Situation

Au sud-est de Cherbourg, la vallée du Trottebec s'étend sur les communes de Tourlaville, La Glacerie, Tollevast, Brix et Digosville.



La vallée du Trottebecq et le Village de l'Eglise

DREAL/P. Galigne

Typologie

Paysage et terroir

Communes concernées

Brix, Digosville, La Glacerie, Tollevast, Tourlaville

Surface

1 400 ha

Date d'inscription

Arrêté du 15 avril 1983

Histoire

Au cœur de l'immense forêt du Clos du Cotentin (forêt de Brix), le Trottebec et ses affluents ont creusé les schistes et les grès cambriens pour façonner un paysage de profondes vallées et de collines. Propriété des Ducs de Normandie, la forêt revient au Roi de France à l'annexion de la Normandie en 1204. Au Moyen-Age, elle couvre 15000 hectares entre Valognes et Cherbourg. Aux portes de la ville, le château de Tourlaville est alors un château fort appartenant au domaine royal. En 1562, Jean II Ravolet (abbé d'Hambye) et son frère Jacques en deviennent les seigneurs. A l'exception du vieux donjon, le château est rasé pour faire place à une élégante construction Renaissance entourée d'un jardin. Au décès de Jean IV en 1663, le domaine est démantelé à la suite de

graves déboires financiers. Depuis le XVI^e siècle, plusieurs verreries artisanales, installées dans la forêt de Brix, fabriquent des objets domestiques. Au milieu du XVII^e siècle, celle de Tourlaville, « la verrerie de Cherbourg », appartient à Richard Lucas de Néhou. Il en construit une seconde au lieu-dit le Grand Camp. Des progrès rapides de fabrication lui permettent d'ajouter aux produits usuels des objets de plus grandes dimensions : verres d'optique, vitres, cristaux... En 1666, Colbert décide d'implanter une manufacture à Tourlaville (Versailles est alors en construction). Le bois est abondant, le Trottebec fournit l'énergie et la main d'œuvre est moins exigeante que les ouvriers vénitiens. La verrerie du Grand Camp, trop petite, est abandonnée au profit d'une unité

plus vaste construite sur les rives du ruisseau, entre les coteaux de Bellevue et du bois des Rochers. En 1667, l'établissement devient Manufacture Royale. Un village de verriers se développe sur les pentes, autour tout n'est que forêt. Pendant le règne de Louis XIV, la manufacture connaît une période de prospérité avant de commencer son lent déclin. Le charbon concurrence le bois et la forêt de Brix se réduit comme peau de chagrin. En 1770, Louis XV vend les derniers arpens au profit de nobles, de l'industrie et de particuliers. La Révolution est fatale à la verrerie avec l'arrêt de la fabrication des glaces de miroirs. La production devient épisodique et ne concerne bientôt plus que du verre de bohème et des bouteilles. Sa fermeture est décidée en 1830 et, le 5 mars 1834, la verrerie est cédée à de gros acquéreurs qui revendent aussitôt les maisons aux ouvriers et démolissent les bâtiments de fabrication. En 1856, Edouard de Tocqueville (frère d'Alexis) hérite du château de son père qui le possède depuis 1777. En 1859, il entreprend des travaux de restauration en s'inspirant des principes de Viollet le Duc. A partir de 1872, son fils René aménage le jardin. 14 hectares sont transformés en parc à l'anglaise avec cependant un jardin à la française devant de magnifiques serres. Sillonné de promenades, planté de fleurs, d'arbres indigènes et exotiques, le parc s'orne de pièces d'eau (dont les anciennes douves) et d'une grotte en rocaille dans la cour d'honneur. Revendu en 1906, le château est transformé en hôpital pendant la première guerre mondiale. En 1935, la ville de Cherbourg en devient proprié-



Le château de Tourlaville

DREAL/P. Gailneau

taire. Tout autour la campagne s'est transformé. L'élevage et la production laitière ont formé un bocage d'herbages enserré de talus plantés de haies et d'arbres de haut-jet. Plus au sud, l'espace étroit de la vallée du Trottebec demeure plus sauvage. Devenue commune à part entière en 1901, La Glacière conserve encore un bel ensemble de maisons des XVII^e et XVIII^e siècles. Le 20 avril 1944, l'aviation alliée bombarde les installations militaires allemandes et touche le fau-

bourg du village qui est anéanti. Lors des combats pour la libération de Cherbourg, l'artillerie américaine éprouve encore le bourg où les allemands se sont repliés. La vallée du Trottebec est inscrite parmi les sites en avril 1983 afin de sauvegarder un paysage typique et pittoresque aux portes de l'agglomération cherbourgeoise. Le château et son domaine sont classés parmi les monuments historiques en mars 1996.

Le site

Avant de se perdre dans l'agglomération cherbourgeoise, le Trottebec traverse, au nord du site, un vallon humide aux pentes douces où paissent quelques bovins. En rive droite, le château de Tourlaville dresse ses hauts et puissants bâtiments de schistes bleus. « Son effet de surprise est foudroyant quand il apparaît au tournant d'un petit chemin rural jusque-là enfoncé dans la verdure. Il reflète, brouillée dans une pièce d'eau sur quoi se penchent des acacias, sa façade Renaissance à demi recouverte de lierre, avec ses toits allongés et ses tours dont une, hexagonale, paraît s'avancer comme si elle désirait prendre la parole. Le parc lui compose un fond de lourds feuillages... »¹. Avec ses vieux communs, ses jardins, ses plans d'eau, le château est un véritable joyau. Entretenu avec minutie par la Ville de Cherbourg, le parc est accessible au public toute l'année. Labellisé « jardin remarquable », il offre



Le Village de l'Eglise vu de Bellevue

DREAL/P. Gailneau

¹ Henri Bordeaux (1870-1963)

plusieurs espaces différenciés : jardin à la française et serre, parc récréatif avec jeux d'enfants, parc forestier. Les tempêtes de 1987 et 1999 ont causé des ravages parmi les arbres plantés par René de Tocqueville. Aujourd'hui l'arboretum compte bien des sujets nouveaux, exotiques et locaux. Il conserve cependant, aux abords du château, de magnifiques arbres : hêtres, pins, charmes, platanes... Les allées ombragées sont fleuries d'arbustes à fleurs et d'une multitude d'hortensias. A deux pas de la ville, c'est un espace très prisé par les citadins qui viennent volontiers y flâner. Au nord et à l'est du site, le paysage du « clos du Cotentin » s'ouvre sur des parcelles cultivées entrecoupées de reliques de haies. Bientôt le bocage se referme autour de petites prairies encloses de haies denses où chênes et hêtres dressent leurs hautes ramures. Tout un réseau de chemin creux, véritables tunnels de verdure sur des talus empierrés, sillonnent un paysage secret y formant un véritable labyrinthe. L'élevage y conserve beaucoup d'importance et seules quelques parcelles y sont cultivées. Quelques plateaux de landes (Blanche Lande, Lande Panverse) occupent des sommets plus élevés. L'habitat est dispersé, des fermes isolées et des hameaux, bâtis de superbe schiste bleu, se blottissent dans des replis de terrain : hameaux Es Bruns, Saint-Jean, Truffert, Baudet... Au hameau Luce une ancienne ferme restaurée abrite le musée de la verrerie. De sa cour, les vues vers la vallée du Trottebec et la rade de Cherbourg sont magnifiques. Vers le sud, la vallée se resserre encore, dans un étroit couloir boisé, jusqu'au Village



La vallée du Trottebec vue du musée de la verrerie

DREAL/P. Galineau

de l'Eglise où s'élevait autrefois la manufacture royale. Il n'en subsiste que des biefs maçonnés longeant une vaste prairie plate. Sur la colline du bois des Roches, les maisons du village se rassemblent autour de l'église. Quelques maisons anciennes ont résisté aux destructions parmi des pavillons plus récents et plus banals. Tout en haut, à l'orée du bois découpé par les parcours d'un golf, le château des Roches (XIX^e siècle) a été trans-

formé en espace d'accueil et de services. Au sud du Village de l'Eglise, le Trottebec sinue entre des coteaux boisés et escarpés aux noms évocateurs : La Roche au Chat, le Mont Terrible, le Piton... Un sentier bordé de hêtres torturés conduit du moulin de la Banque à l'Asselinerie. Dominé par le Mont Terrible, il parcourt un frais vallon sous le couvert de grands hêtres et châtaigniers. Quelques belles résidences sont cachées dans le sous-bois à la végétation luxuriante de rhododendrons. Du moulin de la Banque, le chemin rural du moulin de la Brigade serpente le long du Trottebec, parfois invisible dans la végétation. Seul le murmure de l'eau révèle sa présence. La vallée devient plus sauvage avec ses bois de hêtres, de chênes et de houx impénétrables. La promenade, superbe, est parfois troublée par de rares promeneurs ou cyclistes qui viennent se perdre dans cette nature au calme impressionnant, si loin du monde.

Devenir du site

Défrichée pendant des siècles, la vallée du Trottebec se reboise petit à petit. Venue du sud, où elle prend sa source à Brix, la rivière s'écoule vers la mer dans une succession de paysages sauvages et secrets qui s'ouvrent aux abords du château de Tourlaville. Dans son relief vallonné, le bocage est étroitement lié aux pratiques agricoles. Cette terre, consacrée à l'élevage, a su conserver bien des attraits. Quelques parcelles cultivées, plus



La vallée du Trottebec en aval du Moulin de la Brigade

DREAL/P. Galineau

ouvertes, montrent que sa beauté serait irrémédiablement altérée par une agriculture plus extensive. La vallée boisée ne paraît guère propice à l'urbanisation. Elle présente, pour des citadins, bien des atouts et la tentation doit être grande de construire quelques résidences en périphérie de ville. Proche de l'agglomération, la vallée du Trottebec est un véritable poumon vert pour la cité cherbourgeoise. Comme la Hague à l'ouest, le Val de Saire et sa côte sauvage à l'est, le site fait partie des espaces naturels de grande qualité paysagère qui entourent Cherbourg.



DREAL/P. Galineau

La vallée du Trottebecq vue du CD 211

L'inscription est une mesure nationale reconnaissant la qualité locale d'un paysage. Elle permet d'alerter et de sensibiliser les acteurs locaux aux qualités pittoresque, historique, scientifique ou légendaire d'un lieu. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).